

AG de la Fédération Française de la Tonnellerie

Bilan d'une année de travail des **Tonneliers** de France

Réunis en assemblée générale, les Tonneliers de France viennent de faire le bilan de leur activité, un an après l'arrivée de Michel Hovart à leur présidence. Au regard de l'année 2007, le marché de la tonnellerie accuse une légère baisse en 2008, avec un chiffre d'affaires de 320 M € (-0,76%) pour un volume de 546 000 fûts (-5%). Le chiffre d'affaires export représente 227 M € (-0,20%) pour un volume de 382 000 fûts (-5%), les principaux marchés étant les Etats-Unis, l'Australie, l'Espagne, l'Italie et le Chili. Les tonneliers français subissent, eux aussi, les impacts d'un contexte international difficile et 2009 pourrait même connaître pire.

Les différentes commissions de la FFT ont fait le point sur les travaux engagés. Installée en juin 2008, la commission « Merrains » a travaillé sur les problématiques d'approvisionnement en bois, mais également sur la sécurité des salariés, en cherchant à optimiser la protection des machines et spécialement les fendeuses de bois. La commission « Technique » a enrichi son « Guide de Bonnes Pratiques » par de nouvelles recherches sur la contamination des bois, effectuées en collaboration avec les principaux laboratoires spécialisés. Elle met tout en oeuvre également pour rendre effective la détermination de la traçabilité par l'ADN du bois.



Les exigences du cahier des charges de la marque « Fût de tradition française », mise au point pour garantir l'origine « France » des chênes, ont par ailleurs été renforcées par le comité de marque auquel siège la fédération. De plus, une « Charte des massifs forestiers » a été élaborée par le conseil d'administration, afin de déterminer des éléments de différenciation des merrains et de préciser la notion d'origine des bois. Adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale, elle clarifie ainsi des désignations historiques et traditionnelles, parfois variables d'une région viticole à une autre.

En lien avec les organisations professionnelles de l'industrie du bois, la commission « Social » a poursuivi ses différents travaux en matière de durée du travail, de financement du dialogue social, de politique salariale et de formation professionnelle. L'application de la réglementation visant à prévenir l'exposition aux poussières de bois compte également parmi ses chantiers. Enfin, les Tonneliers de France ont entretenu leurs partenariats avec l'Union des Œnologues de France et l'Union de la Sommellerie Française, grâce à différentes actions assurées par la commission « Communication » qui a par ailleurs suivi la création du nouveau site Internet (www.tonneliersdefrance.fr) qui présente, entre autres, le métier de tonnelier, la liste des adhérents, les travaux et l'actualité de la fédération.